

INSPQ

INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC



Le vapotage chez les Québécois : données de l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020

ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR LE TABAC ET LES PRODUITS DE VAPOTAGE

OCTOBRE 2022

AUTEURS

Benoit Lasnier, conseiller scientifique
Michèle Tremblay, médecin-conseil
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Thomas Paccalet, chef d'unité scientifique
Direction du développement des individus et des communautés

COLLABORATEURS

Marianne Dubé, assistante de recherche professionnelle
Direction du développement des individus et des communautés

RÉVISEURS

Annie Montreuil, conseillère scientifique spécialisée
Direction du développement des individus et des communautés

Sébastien Tessier, conseiller scientifique
Bureau d'information et d'études en santé des populations

Véronique Lanoue, conseillère en soins infirmiers
Direction régionale de santé publique, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

Les réviseurs ont été conviés à apporter des commentaires sur la version préfinale de cette publication et, en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

Les auteurs ainsi que les réviseurs ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

MISE EN PAGE

Sophie Michel, agente administrative
Direction du développement des individus et des communautés

REMERCIEMENTS

La production du document et la réalisation de l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020 ont été rendues possibles grâce à la contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles du Ministère.

Les auteurs désirent remercier l'Institut de la statistique du Québec pour la réalisation des analyses statistiques dont les résultats sont présentés dans le document.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 4^e trimestre 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-93145-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2022)

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES FIGURES	IV
FAITS SAILLANTS	1
SOMMAIRE 3	
1 INTRODUCTION	5
2 OBJECTIFS	6
3 MÉTHODOLOGIE	7
3.1 Source de données	7
3.2 Analyses statistiques et variables retenues	7
3.3 Révision	8
4 RÉSULTATS.....	9
4.1 Usage de produits de vapotage	9
4.2 Double usage des produits de vapotage et des cigarettes traditionnelles.....	12
4.3 Fréquence d'usage de produits de vapotage.....	12
4.4 Nombre moyen d'utilisations de produits de vapotage lors d'un jour de consommation	14
4.5 Type d'appareil de vapotage utilisé le plus souvent.....	15
4.6 Concentration en nicotine des liquides à vapoter	16
4.7 Sources habituelles d'approvisionnement en produits de vapotage.....	17
4.8 Perception de la dépendance au vapotage.....	19
4.9 Perception du risque pour la santé posé par l'usage régulier des produits de vapotage.....	19
4.10 Intention de renoncement aux produits de vapotage	22
4.11 Les produits de vapotage comme moyen pour cesser de fumer	23
4.12 Exposition à l'aérosol de produits de vapotage à l'intérieur du domicile	23
4.13 Modification de la consommation de produits de vapotage depuis le début de la pandémie	25
5 DISCUSSION.....	26
5.1 Principaux constats	26
5.2 Un portrait qui diffère grandement entre les 15-24 ans et les 25 ans et plus	27

5.3	Un engouement pour les produits de vapotage chez les jeunes	28
5.4	Un usage de produits plus concentrés en nicotine	28
5.5	Un approvisionnement à mieux contrôler	29
5.6	Les produits de vapotage perçus comme moins nocifs que les produits du tabac	30
5.7	Forces et limites	33
6	CONCLUSION	34
7	RÉFÉRENCES	35
ANNEXE 1	VARIABLES D'INTÉRÊT	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Fréquence de vapotage au cours des 30 jours précédents selon le sexe et la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020.....	13
Tableau 2	Type d'appareil de vapotage ou de cigarette électronique utilisé le plus souvent selon la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020.....	15
Tableau 3	Concentration de nicotine ¹ des liquides à vapoter utilisés au cours des 30 jours précédents, population de 15 ans et plus ayant vapoté un liquide contenant de la nicotine au cours des 30 jours précédents ² , Québec, 2020.....	16
Tableau 4	Source d'approvisionnement en appareils de vapotage, liquides et cartouches jetables la plus souvent utilisée selon la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020.....	18
Tableau 5	Perception de risque élevé pour la santé de fumer régulièrement ou d'utiliser régulièrement la cigarette électronique, population de 15 ans et plus, Québec, 2020.....	20
Tableau 6	Exposition cumulée à l'aérosol de la cigarette électronique des autres membres du ménage ou des visiteurs et des voisins à l'intérieur du domicile au cours des 30 jours précédents, population de 15 ans et plus chez qui il est permis de vapoter, Québec, 2020.....	24

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Vapotage au cours des 30 jours précédents selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2020	10
Figure 2	Vapotage au cours des 30 jours précédents selon l'usage de substances psychoactives, population de 15 ans et plus, Québec, 2020	11
Figure 3	Consommation de cigarettes traditionnelles et utilisation de produits de vapotage selon la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant fumé la cigarette ou ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020	12
Figure 4	Nombre moyen d'utilisations de cigarette électronique lors d'un jour de vapotage au cours des 30 jours précédents selon la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020	14
Figure 5	Dépendance au vapotage selon le sexe et la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020	19
Figure 6	Perception de la nocivité de la cigarette électronique avec nicotine pour la santé par rapport à la nocivité de la cigarette traditionnelle, population de 15 ans et plus, Québec, 2020	22
Figure 7	Modification de la consommation de produits de vapotage depuis le début de la pandémie, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020	25

FAITS SAILLANTS

Apparus sur le marché québécois il y a plus d'une décennie, les produits de vapotage ont connu une augmentation fulgurante de leur usage chez les adolescents et les jeunes adultes. Devant l'émergence de ce nouveau mode de consommation de nicotine, le ministère de la Santé et des Services sociaux a donné le mandat à l'Institut de la statistique du Québec de réaliser l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020. Il s'agit de la première enquête transversale québécoise portant sur les produits de vapotage à être effectuée auprès de personnes âgées de 15 ans et plus, une seconde édition étant prévue en 2023. Bien que l'enquête ait porté plus largement sur l'usage des produits du tabac (cigarettes, cigarillo, cigare, pipe, chicha, tabac à mâcher, tabac chauffé), l'objectif de ce document est de décrire l'usage des produits de vapotage et les comportements qui y sont associés, de même que les perceptions des Québécois de 15 ans et plus à l'égard de la consommation de ces produits.

Voici les principaux constats qui se dégagent de l'analyse des données de l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020 :

- La prévalence du vapotage au cours des 30 jours précédant l'enquête est de 4 %. Elle est plus élevée chez les adolescents (18 %) et les jeunes adultes (15 %) que chez les 25 ans et plus (2 %).
- Chez les Québécois ayant fumé la cigarette ou vapoté au cours des 30 jours précédents, 11 % ont rapporté faire à la fois usage de la cigarette traditionnelle et de la cigarette électronique. Cette proportion est elle aussi plus élevée chez les 15-24 ans (21 %) que chez les 25 ans et plus (8 %).
- L'usage des produits de vapotage est quotidien chez environ un vapoteur sur deux (48 %), cette fréquence d'usage étant plus répandue chez les vapoteurs de 25 ans et plus (59 %) que chez les plus jeunes (37 %).
- Moins de la moitié (43 %) des vapoteurs utilisent des liquides dont la concentration de nicotine excède 20 mg/ml, quoique cette pratique soit beaucoup plus courante chez les 15-24 ans (63 %) que chez les 25 ans et plus (24 %).
- Près des deux tiers des vapoteurs (66 %) se perçoivent comme peu ou pas du tout dépendants aux produits de vapotage, dont une plus forte proportion de 15-24 ans (75 %) que de 25 ans et plus (58 %).
- Les boutiques spécialisées constituent les principales sources d'approvisionnement d'appareils ou de liquides de vapotage pour environ six vapoteurs sur dix.

Plusieurs événements survenus en 2020 et 2021, comme les différentes mesures mises en place pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ou encore les nouvelles mesures législatives encadrant l'usage des produits de vapotage au Canada, pourraient avoir contribué à modifier le portrait de la situation du vapotage au Québec. En ce sens, le prochain cycle de l'EQTPV permettra de suivre l'évolution de l'usage de produits de vapotage au sein de la population québécoise à la suite de ces changements.

SOMMAIRE

Les produits de vapotage — ou cigarettes électroniques — sont apparus au Québec il y a plus de dix ans. Conçus à l'origine par un pharmacien chinois dans un objectif d'aide à l'arrêt tabagique en raison de leur capacité d'administration de nicotine permettant de diminuer les symptômes de sevrage (Sciences et Avenir, 2013), ils ont effectivement été utilisés par plusieurs fumeurs souhaitant s'affranchir des produits du tabac. Par ailleurs, la cigarette électronique a également séduit un très grand nombre de jeunes non-fumeurs. Devant l'émergence de l'usage des produits de vapotage tant chez les adolescents et les jeunes adultes non-fumeurs que chez les fumeurs et afin d'assurer le suivi de la Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025 (Gouvernement du Québec, 2020a), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a donné le mandat à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) de réaliser l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage (EQTPV) 2020.

Cette enquête transversale portant sur les produits de vapotage est la première au Québec à être effectuée auprès de personnes âgées de 15 ans et plus, et une seconde édition est prévue pour 2023. Le questionnaire qui comporte plus de 80 questions a été conçu par le MSSS et l'ISQ, en consultation avec des professionnels de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Près de la moitié des questions portent sur les produits de vapotage : utilisation, type de produits utilisés, sources d'approvisionnement, dépendance, perceptions du risque pour la santé, renoncement, exposition à l'aérosol au domicile, modification de l'usage en contexte de pandémie. Bien que l'enquête ait porté plus largement sur l'usage des produits du tabac (cigarettes, cigarillo, cigare, pipe, shisha, tabac à mâcher, tabac chauffé), le présent document se concentre sur les données recueillies par rapport aux produits de vapotage.

Voici les principaux constats qui se dégagent de l'analyse des données de l'EQTPV 2020 :

- La prévalence du vapotage au cours des 30 jours précédant l'enquête est de 4 %. Elle est plus élevée chez les adolescents (18 %) et les jeunes adultes (15 %) que chez les 25 ans et plus (2 %).
- Chez les Québécois ayant fumé la cigarette ou vapoté au cours des 30 jours précédents, 11 % ont rapporté faire à la fois usage de la cigarette traditionnelle et de la cigarette électronique. Cette proportion est, elle aussi, plus élevée chez les 15-24 ans (21 %) que chez les 25 ans et plus (8 %).
- L'usage des produits de vapotage est quotidien chez environ un vapoteur sur deux (48 %), cette fréquence d'usage étant plus répandue chez les vapoteurs de 25 ans et plus (59 %) que chez les plus jeunes (37 %).
- Moins de la moitié (43 %) des vapoteurs utilisent des liquides dont la concentration de nicotine excède 20 mg/ml, quoique cette pratique soit beaucoup plus courante chez les 15-24 ans (63 %) que chez les 25 ans et plus (24 %).

- Près des deux tiers des vapoteurs (66 %) se perçoivent comme peu ou pas du tout dépendants aux produits de vapotage, dont une plus forte proportion de 15-24 ans (75 %) que de 25 ans et plus (58 %).
- Les boutiques spécialisées constituent les principales sources d'approvisionnement d'appareils ou de liquides de vapotage pour environ six vapoteurs sur dix.
- Les trois-quarts (76 %) des Québécois âgés de 15 ans et plus considèrent que les produits de vapotage avec nicotine posent un risque élevé pour la santé, ce qui est moindre que pour les produits du tabac (88 %).
- Interrogés sur la nocivité comparée de la cigarette traditionnelle et de la cigarette électronique avec nicotine, plus de la moitié des répondants (54 %) considèrent que les deux produits sont aussi néfastes l'un que l'autre; le quart d'entre eux (23 %) estiment que les produits de vapotage sont moins nocifs et l'autre quart (23 %) qu'ils le sont plus.
- Les vapoteurs sont beaucoup plus enclins que les non-vapoteurs à percevoir la cigarette électronique avec nicotine comme moins nocive que la cigarette traditionnelle (66 % c. 21 %).

La conduite de l'EQTPV 2020 sous l'égide du MSSS a permis d'obtenir des données récentes et représentatives de la population québécoise sur le phénomène du vapotage. Ces données confirment notamment que les adolescents et les jeunes adultes, qui ont connu une hausse marquée du vapotage à la fin des années 2010, se retrouvent encore en forte proportion à faire usage de la cigarette électronique en 2020. En fait, le portrait de la situation du vapotage varie considérablement en fonction de l'âge. Chez les 15-24 ans, la prévalence du vapotage, du double usage de cigarettes traditionnelles et de produits de vapotage, ainsi que de l'usage de produits fortement concentrés en nicotine, est beaucoup plus importante que chez leurs aînés. En revanche, les adultes de 25 ans et plus sont plus susceptibles de faire un usage quotidien de la cigarette électronique et de se percevoir comme dépendants du vapotage.

Plusieurs événements survenus en 2020 et 2021, comme les différentes mesures mises en place pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ou encore les nouvelles mesures législatives encadrant l'usage des produits de vapotage au Canada, pourraient avoir contribué à modifier le portrait de la situation du vapotage au Québec depuis la collecte de données de l'EQTPV. En ce sens, le prochain cycle de cette enquête, prévu pour 2023, permettra de suivre l'évolution de l'usage de produits de vapotage au sein de la population québécoise à la suite de ces changements. Une attention particulière devra être accordée aux adolescents et aux jeunes adultes, qui semblent jusqu'à présent plus attirés que les adultes plus âgés par ce nouveau mode de consommation de nicotine et qui vivent, pour la grande majorité, une période de transition propice aux expérimentations en matière d'usage de substances psychoactives. Il sera également intéressant de surveiller le recours aux produits de vapotage comme aide au renoncement au tabac, afin de voir dans quelle mesure les fumeurs de tout âge sont intéressés par ces produits comparativement aux thérapies traditionnelles de remplacement de la nicotine et aux autres formes de soutien à l'arrêt tabagique.

1 INTRODUCTION

Les produits de vapotage, aussi appelés cigarettes électroniques, sont apparus au Québec il y a plus de dix ans. Conçus à l'origine par un pharmacien chinois dans un objectif d'aide à l'arrêt tabagique en raison de leur capacité d'administration de nicotine permettant de diminuer les symptômes de sevrage (Sciences et Avenir, 2013), ils ont effectivement été utilisés par plusieurs fumeurs souhaitant s'affranchir des produits du tabac. Selon les données de l'Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) 2020, recueillies auprès de 8 112 répondants âgés de 15 ans et plus, le quart (26 %) des fumeurs canadiens ayant tenté de renoncer au tabac au cours de l'année précédente ont utilisé des produits de vapotage pour cesser de fumer (Statistique Canada, 2021). Par ailleurs, on assiste à un engouement pour les produits de vapotage chez les adolescents. En effet, les données de l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves (ECTADÉ) laissent voir une hausse de l'usage de produits de vapotage au cours des 30 jours précédents chez les élèves du secondaire entre 2014-2015 et 2018-2019, au Québec (de 8 % à 17 %) comme dans le reste du Canada (de 6 % à 18 %) (Lasnier et Montreuil, 2022).

Devant l'émergence de l'usage des produits de vapotage tant chez les adolescents et les jeunes adultes non-fumeurs que chez les fumeurs, et afin d'assurer le suivi de la Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025 (Gouvernement du Québec, 2020a), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a donné le mandat à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) de réaliser l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage (EQTPV) 2020.

Cette enquête transversale portant sur les produits de vapotage est la première au Québec à être effectuée auprès de personnes âgées de 15 ans et plus, et une seconde édition est prévue pour 2023. La collecte des données a été réalisée par l'ISQ, qui a publié un document infographique sommaire présentant quelques résultats particulièrement saillants (Institut de la statistique du Québec, 2021). Le questionnaire qui comporte plus de 80 questions a été conçu par le MSSS et l'ISQ, en consultation avec des professionnels de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Près de la moitié des questions portent sur les produits de vapotage : utilisation, type de produits utilisés, sources d'approvisionnement, dépendance, perceptions du risque pour la santé, renoncement, exposition à l'aérosol au domicile, modification de l'usage en contexte de pandémie. Bien que l'enquête ait porté plus largement sur l'usage des produits du tabac (cigarettes, cigarillo, cigare, pipe, shisha, tabac à mâcher, tabac chauffé), le présent document se concentre sur les données recueillies par rapport aux produits de vapotage. Le MSSS ainsi que l'INSPQ estiment important de produire un portrait synthèse de l'ensemble des données recueillies en 2020 sur le vapotage, dans le cadre d'un processus de transfert des connaissances à l'ensemble des acteurs québécois intéressés par cette problématique. Ce portrait pourra d'ailleurs servir de point de départ pour des comparaisons à venir avec les données de la prochaine édition de l'enquête.

2 OBJECTIFS

L'objectif de ce document est de décrire l'usage des produits de vapotage et les comportements qui y sont associés, de même que les perceptions des Québécois de 15 ans plus à l'égard de la consommation de ces produits en 2020.

Plus précisément, il s'agit de présenter, selon diverses caractéristiques sociodémographiques :

- la prévalence de l'usage de produits de vapotage;
- la prévalence du double usage (*dual use*) des produits de vapotage et des cigarettes traditionnelles chez les utilisateurs de l'un ou l'autre des produits;
- la fréquence d'usage;
- le nombre moyen d'utilisations lors d'un jour de consommation;
- le type d'appareil de vapotage utilisé le plus souvent;
- la concentration en nicotine des liquides à vapoter;
- les sources d'approvisionnement;
- la perception de la dépendance;
- la perception du risque pour la santé posé par l'usage régulier;
- l'intention de renoncer aux produits de vapotage;
- l'utilisation de produits de vapotage comme moyen pour cesser de fumer;
- l'exposition à l'aérosol à l'intérieur du domicile;
- la modification de l'usage depuis le début de la pandémie.

3 MÉTHODOLOGIE

3.1 Source de données

La population visée par l'EQTPV 2020 correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus admissible au régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et vivant en ménage non institutionnel sur le territoire québécois. Les personnes vivant dans un ménage collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée [CHSLD], établissement pénitentiaire, centre d'accueil public, centre de réadaptation) ainsi que celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18) ne sont pas incluses dans la population visée par l'enquête. Il est estimé que la population visée par l'EQTPV 2020 correspond à environ 99 % de l'ensemble de la population québécoise âgée de 15 ans et plus.

En tenant compte de l'objectif de fournir des estimations fiables à l'échelle provinciale pour différents groupes d'âge de l'ensemble de la population visée, ainsi que pour les sous-populations de fumeurs et de vapoteurs, l'ISQ a déterminé qu'il était nécessaire de contacter un échantillon de 24 165 personnes. L'échantillon a été sélectionné par la RAMQ de manière aléatoire et indépendante d'une strate à l'autre en fonction des spécifications fournies par l'ISQ. La collecte des données s'est déroulée en deux vagues, la première ayant commencé le 21 juillet 2020 et la deuxième le 24 juillet 2020. Les deux vagues se sont terminées le 23 novembre 2020. La collecte a été effectuée par l'entremise d'un questionnaire à remplir en ligne, et les personnes n'ayant pas répondu au bout d'une période d'environ sept semaines se voyaient offrir la possibilité de répondre à l'enquête par entrevue téléphonique. Au total, 13 553 personnes de 15 ans et plus ont répondu à l'enquête entre juillet et novembre 2020, pour un taux de réponse pondéré de 58 %. Le lecteur souhaitant obtenir de l'information plus détaillée sur la méthodologie de l'enquête est invité à consulter le rapport méthodologique produit par l'ISQ (Courteau, 2021).

3.2 Analyses statistiques et variables retenues

Les analyses statistiques ont été réalisées par l'ISQ, et les résultats présentés dans le document sont tirés d'un compendium de tableaux fourni au MSSS à la suite de la réalisation de l'enquête. Ces tableaux contiennent l'information relative aux estimations brutes pondérées, à leur coefficient de variation et leur intervalle de confiance à 95 %, de même qu'au résultat de tests d'égalité de proportions permettant de détecter la présence d'écarts statistiquement significatifs entre deux estimations.

Les variables d'intérêt retenues ont été croisées en fonction de plusieurs caractéristiques sociodémographiques des répondants, soit le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, l'occupation principale, le pays de naissance, la composition du ménage et le niveau de revenu (ajusté par la

taille du ménage). Des croisements ont également été effectués en fonction de l'usage de la cigarette, de produits de vapotage, d'alcool ou de cannabis au cours des 30 jours précédents. La description des variables d'intérêt est fournie en annexe.

Afin d'indiquer les résultats des analyses bivariées réalisées entre une variable d'intérêt et une variable de croisement, des lettres ont été ajoutées en exposant dans les figures et les tableaux afin de préciser quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles la variable d'intérêt diffère de manière significative. Une même lettre révèle un écart statistiquement significatif entre deux catégories.

3.3 Révision

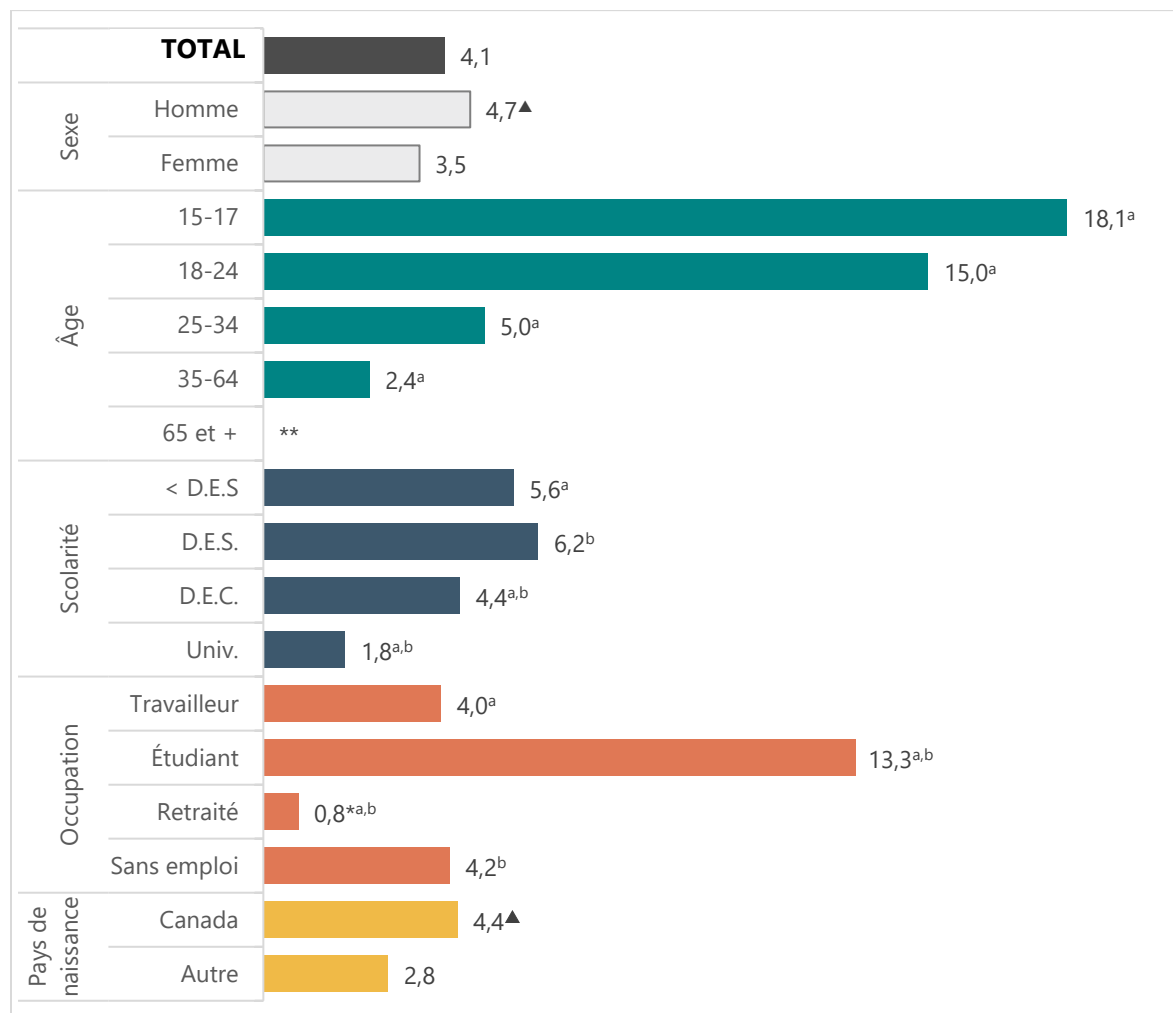
La relecture par des pairs externes à l'équipe projet a pour objectif d'améliorer la qualité des productions scientifiques de l'INSPQ, ainsi que d'évaluer la justesse et la pertinence de leurs propos. Afin de remplir de telles exigences institutionnelles, trois professionnels de santé publique ont évalué et commenté la présente publication en utilisant une grille de lecture conçue à cet effet. L'ensemble des commentaires a ensuite été compilé dans un tableau. Ces commentaires ont été pris en compte et ont fait l'objet d'un échange entre les deux auteurs en vue de déterminer la pertinence de les retenir ou non et, le cas échéant, d'apporter les correctifs ou les précisions suggérés.

4 RÉSULTATS

4.1 Usage de produits de vapotage

Selon les données de l'EQTPV 2020, la prévalence du vapotage au cours des 30 jours précédents se situe à 4 % chez les Québécois de 15 ans et plus : 5 % chez les hommes et 4 % chez les femmes (figure 1). Elle est considérablement plus élevée chez les adolescents (18 %) et les jeunes adultes de 18-24 ans (15 %) que chez les adultes de 25-34 ans (5 %) et ceux de 35-64 ans (2 %). L'estimation de la prévalence du vapotage chez les Québécois âgés de 65 ans et plus présente pour sa part un coefficient de variation trop élevé pour être diffusée. On observe que la proportion de vapoteurs est plus importante chez les personnes moins scolarisées (diplôme d'études secondaires ou moins : 6 %) comparativement à celles possédant un diplôme de niveau collégial (4 %) ou universitaire (2 %). Le type d'occupation apparaît lui aussi associé à l'usage des produits de vapotage, cette observation étant fortement liée à l'âge des individus. Ainsi, les étudiants (13 %) se retrouvent en proportion statistiquement plus élevée que les travailleurs (4 %), les personnes sans emploi (4 %) et les retraités (1 %) à avoir vapoté au cours des 30 jours précédents.

Figure 1 Vapotage au cours des 30 jours précédents selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2020



▲ Proportion significativement plus élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

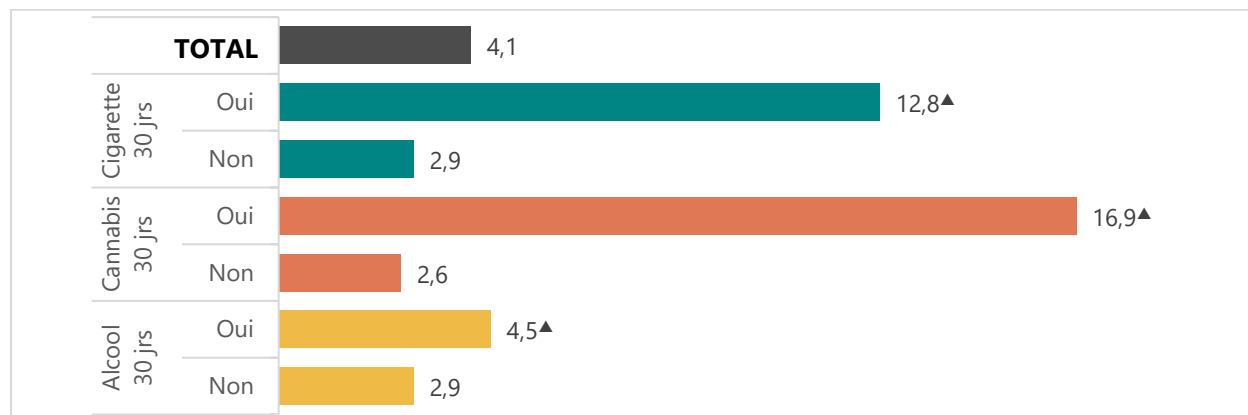
** Coefficient de variation supérieur à 25 %, estimation imprécise, non diffusée.

Note : Le même exposant (a, b) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions pour une même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

L'examen de la prévalence du vapotage en fonction de l'usage d'autres substances psychoactives au cours des 30 jours précédents révèle par ailleurs d'importants écarts entre les consommateurs et les non-consommateurs (figure 2). Par exemple, 13 % des fumeurs de cigarettes et 17 % des consommateurs de cannabis avaient fait usage de produits de vapotage, comparativement à 3 % des non-fumeurs et à 3 % des non-consommateurs de cannabis.

Figure 2 Vapotage au cours des 30 jours précédents selon l'usage de substances psychoactives, population de 15 ans et plus, Québec, 2020



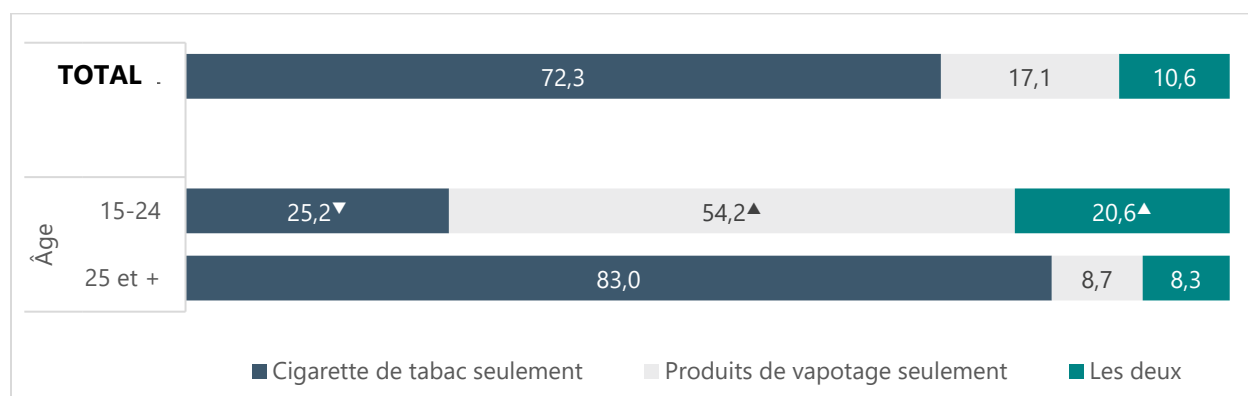
▲ Proportion significativement plus élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

4.2 Double usage des produits de vapotage et des cigarettes traditionnelles

Parmi les personnes ayant fumé la cigarette ou vapoté au cours des 30 jours précédents, seulement 11 % ont déclaré faire usage des deux produits (figure 3). La majorité d'entre eux ont plutôt rapporté faire uniquement usage de la cigarette (72 %), et 17 % faisaient seulement usage de la cigarette électronique. Des écarts considérables sont notés en fonction de l'âge, la proportion d'utilisateurs des deux produits étant beaucoup plus élevée chez les 15-24 ans (21 %) que chez les 25 ans et plus (8 %). On observe aussi de fortes variations selon l'âge pour l'usage exclusif de produits de vapotage (54 % chez les 15-24 ans c. 9 % chez les 25 ans et plus) et pour l'usage exclusif de cigarettes traditionnelles (25 % chez les 15-24 ans c. 83 % chez les 25 ans et plus).

Figure 3 Consommation de cigarettes traditionnelles et utilisation de produits de vapotage selon la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant fumé la cigarette ou ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020



▲ Proportion significativement plus élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

▼ Proportion significativement moins élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

4.3 Fréquence d'usage de produits de vapotage

Près de la moitié (48 %) des personnes ayant utilisé la cigarette électronique au cours des 30 jours précédents rapporte en faire usage tous les jours, alors que 52 % d'entre elles en feraient un usage occasionnel : 24 % au moins une fois par semaine et 28 % au moins une fois par mois (tableau 1). Les hommes se retrouvent en plus forte proportion que les femmes à vapoter tous les jours (53 % c. 42 %), une situation inverse étant observée en ce qui concerne le fait de vapoter moins d'une fois par semaine (24 % c. 34 %).

La fréquence de vapotage varie aussi de manière importante selon l'âge. Ainsi, les vapoteurs âgés de 25 ans et plus se retrouvent en plus forte proportion (25-34 ans : 54 %; 35-64 ans : 63 %; 65 ans et plus : 60 %) que les vapoteurs plus jeunes (15-17 ans : 33 %; 18-24 ans : 39 %) à faire usage de produits de vapotage sur une base quotidienne. Ils sont toutefois proportionnellement moins nombreux à avoir vapoté moins d'une fois par semaine, des écarts statistiquement significatifs étant notés entre les 15-17 ans (40 %), les 25-34 ans (28 %) et les 35-64 ans (17 %).

Tableau 1 Fréquence de vapotage au cours des 30 jours précédents selon le sexe et la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020

Variable de croisement	Tous les jours		Pas tous les jours, mais au moins une fois par semaine		Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois au cours des 30 jours précédents	
	%	sig.	%	sig.	%	sig.
Total	48,2		23,8		28,0	
Sexe						
Homme	52,7	a	23,4		23,9	a
Femme	42,3	a	24,2		33,5	a
Âge en catégories						
15-17 ans	33,4	a, b	26,9		39,8	a, b
18-24 ans	38,8	c, d	26,6		34,6	c
25-34 ans	53,8	a, c	18,3*		28,0*	a, d
35-64 ans	62,7	b, d	20,6*		16,6*	b, c, d
65 ans et plus	60,2*		**		**	

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, non diffusée.

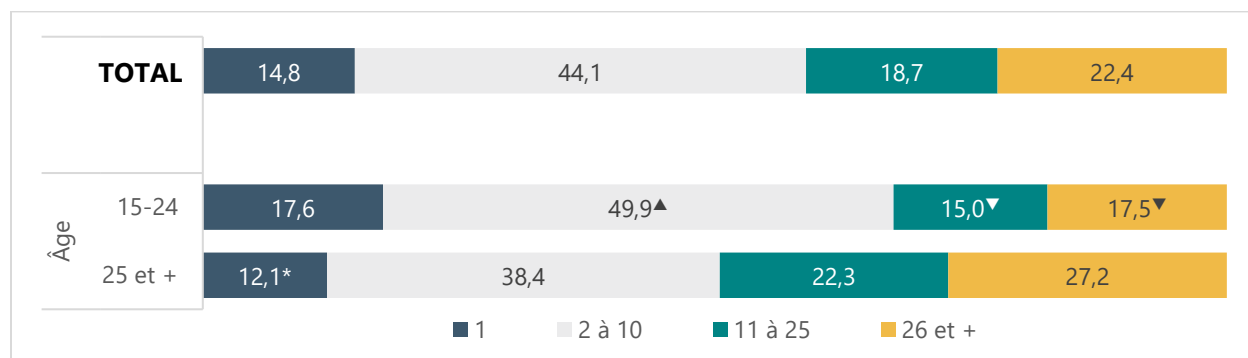
Note : Le même exposant (a, b, c, d) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions d'une même colonne pour une même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

4.4 Nombre moyen d'utilisations de produits de vapotage lors d'un jour de consommation

Le nombre moyen d'utilisations d'un appareil de vapotage lors d'un jour de consommation se situe à 1 pour 15 % des vapoteurs, comparativement à 44 % qui en font usage de 2 à 10 fois et 19 % de 11 à 25 fois (figure 4). Un peu moins du quart des vapoteurs (22 %) ont indiqué faire plus de 25 utilisations par jour de consommation. Comparativement aux vapoteurs âgés de 15 à 24 ans, une plus grande proportion de vapoteurs de 25 ans et plus font de 11 à 25 utilisations (22 % c. 15 %) ou 26 utilisations et plus (27 % c. 18 %) de leur appareil lors d'un jour où ils utilisent la cigarette électronique. Inversement, une plus forte proportion de vapoteurs de 15-24 ans font un usage moins soutenu de leur appareil, soit une seule utilisation (18 % c. 12 %) ou de 2 à 10 utilisations par jour de consommation (50 % c. 38 %).

Figure 4 Nombre moyen d'utilisations de cigarette électronique lors d'un jour de vapotage au cours des 30 jours précédents selon la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020



▲ Proportion significativement plus élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

▼ Proportion significativement moins élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

4.5 Type d'appareil de vapotage utilisé le plus souvent

Selon les données de l'EQTPV 2020, le type d'appareil de vapotage le plus couramment utilisé par les vapoteurs est celui comprenant un réservoir à remplir de liquide (56 %), suivi de l'appareil avec cartouches jetables préremplies (40 %) et de l'appareil jetable (4 %) (tableau 2). Les vapoteurs de 15-17 ans et ceux de 18-24 ans tendent à favoriser l'usage d'appareils avec cartouches jetables préremplies (61 % et 54 % respectivement), alors que ceux de 25-34 ans et de 35-64 ans se retrouvent en forte proportion à utiliser un appareil comprenant un réservoir à remplir de liquide (58 % et 77 % respectivement).

Tableau 2 Type d'appareil de vapotage ou de cigarette électronique utilisé le plus souvent selon la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020

Variable de croisement	Appareil jetable		Appareil avec cartouches jetables préremplies		Appareil avec un réservoir à remplir de liquide	
	%	sig.	%	sig.	%	sig.
Total	3,7*		39,9		56,4	
Âge en catégories						
15-17 ans	**		60,9	a, b	35,0	a, b
18-24 ans	**		54,1	c, d	43,9	c, d
25-34 ans	**		33,8	a, c, e	57,5	a, c, e
35-64 ans	**		20,3*	b, d, e	77,3	b, d, e
65 ans et plus	**		**		**	

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, non diffusée.

Note : Le même exposant (a, b, c, d, e) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions d'une même colonne pour une même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

4.6 Concentration en nicotine des liquides à vapoter

Un peu moins de la moitié (43 %) des vapoteurs rapportent faire usage de liquides à vapoter dont la concentration excède 20 mg/ml, bien que ce soit le cas de la grande majorité des vapoteurs de 15-17 ans (82 %) et de 55 % des 18-24 ans (tableau 3). Les vapoteurs plus âgés se retrouvent pour leur part en forte proportion à utiliser des liquides contenant 20 mg/ml ou moins de nicotine, que ce soit les 25-34 ans (68 %) ou les 35-64 ans (79 %). Fait intéressant, il n'existe aucun écart statistiquement significatif entre les vapoteurs selon qu'ils aient fait ou non usage de la cigarette au cours des 30 jours précédents : 38 % des fumeurs et 46 % des non-fumeurs déclarent avoir vapoté des liquides contenant plus de 20 mg/ml de nicotine (données non illustrées).

Tableau 3 Concentration de nicotine¹ des liquides à vapoter utilisés au cours des 30 jours précédents, population de 15 ans et plus ayant vapoté un liquide contenant de la nicotine au cours des 30 jours précédents², Québec, 2020

	1 à 20 mg/ml		21 mg/ml et plus	
Variable de croisement	%	sig.	%	sig.
Total	57,1		42,9	
Âge en catégories				
15-17 ans	17,8*	a, b, c	82,2	a, b, c
18-24 ans	44,9	a, d, e	55,1	a, d, e
25-34 ans	68,0	b, d	32,0*	b, d
35-64 ans	78,8	c, e	21,2*	c, e
65 ans et plus	**		**	

¹ Uniformisée en mg/ml

² Parmi ceux connaissant la concentration du liquide de vapotage consommé

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, non diffusée.

Note : Le même exposant (a, b, c, d, e) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions d'une même colonne pour une même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

Lorsqu'interrogés sur la concentration des liquides à vapoter qu'ils utilisent, une certaine proportion des vapoteurs ont affirmé ne pas connaître la teneur en nicotine des produits qu'ils consomment. Cette proportion se situe à 19 % pour l'ensemble des vapoteurs (donnée non illustrée). Les vapoteurs plus jeunes (15-24 ans) sont proportionnellement plus nombreux que ceux de 25 ans et plus à ne pas connaître la concentration de nicotine des liquides consommés (24 % c. 14 %), alors qu'on ne retrouve pas d'écart statistiquement significatif entre les fumeurs (21 %) et les non-fumeurs (18 %).

4.7 Sources habituelles d'approvisionnement en produits de vapotage

Parmi les diverses sources d'approvisionnement en appareils et en liquides de vapotage, les boutiques spécialisées en vapotage sont les plus souvent utilisées par l'ensemble des vapoteurs (tableau 4). En effet, la majorité d'entre eux rapportent s'y procurer habituellement leurs appareils de vapotage (59 %) ou leurs liquides de vapotage (60 %). Pour leur part, les dépanneurs, tabagies et stations-service représentent la source d'approvisionnement la plus souvent utilisée pour environ un vapoteur sur cinq (19 % pour les appareils et 21 % pour les liquides). Les autres vapoteurs rapportent soit utiliser des sources sociales telles que les amis, les connaissances ou les membres de la famille (16 % pour les appareils et 15 % pour les liquides) soit recourir à Internet (6 % pour les appareils et 5 % pour les liquides).

L'âge semble influencer de manière considérable la source d'approvisionnement en produits de vapotage. Alors que 70 % des personnes âgées de 35 à 64 ans se dirigent vers les boutiques spécialisées pour se procurer des appareils, c'est le cas de 28 % des 15-17 ans, qui utilisent plutôt les sources sociales pour obtenir des appareils de vapotage (47 %). Des constats similaires peuvent être émis en ce qui concerne l'approvisionnement en liquides et en cartouches de vapotage.

On constate également que les vapoteurs ayant fait usage de la cigarette au cours des 30 jours précédents se retrouvent en plus forte proportion que les autres (65 % c. 56 %) à se diriger vers les boutiques spécialisées pour se procurer leurs liquides de vapotage, alors qu'ils sont proportionnellement moins nombreux (10 % c. 18 %) à recourir à des sources sociales pour ce faire (données non illustrées). Aucun écart statistiquement significatif n'est observé par rapport aux sources d'approvisionnement utilisées pour se procurer des appareils de vapotage.

Tableau 4 Source d'approvisionnement en appareils de vapotage, liquides et cartouches jetables la plus souvent utilisée selon la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020

	Boutique spécialisée en vapotage		Dépanneur, tabagie ou station-service		Ami, connaissance ou famille		Internet	
Variable de croisement	%	sig.	%	sig.	%	sig.	%	sig.
Appareil de vapotage								
Total	59,0		19,0		16,4		5,6*	
Âge en catégories								
15-17 ans	28,2	a, b, c	23,4		47,3	a	**	
18-24 ans	57,7	a, d	20,7		18,9	a	**	
25-34 ans	59,5	b	22,9*		**		**	
35-64 ans	70,2	c, d	14,4*		**		**	
65 ans et plus	**		**		**		**	
Liquides à vapoter et cartouches jetables								
Total	59,8		20,5		14,7		5,1*	
Âge en catégories								
15-17 ans	31,1	a, b, c	24,3	a	43,5	a	**	
18-24 ans	56,0	a, d	24,9	b	14,9	a	**	
25-34 ans	60,3	b	23,8*	c	**		**	
35-64 ans	72,5	c, d	13,9*	a, b	**		**	
65 ans et plus	**		**		**		**	

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, non diffusée.

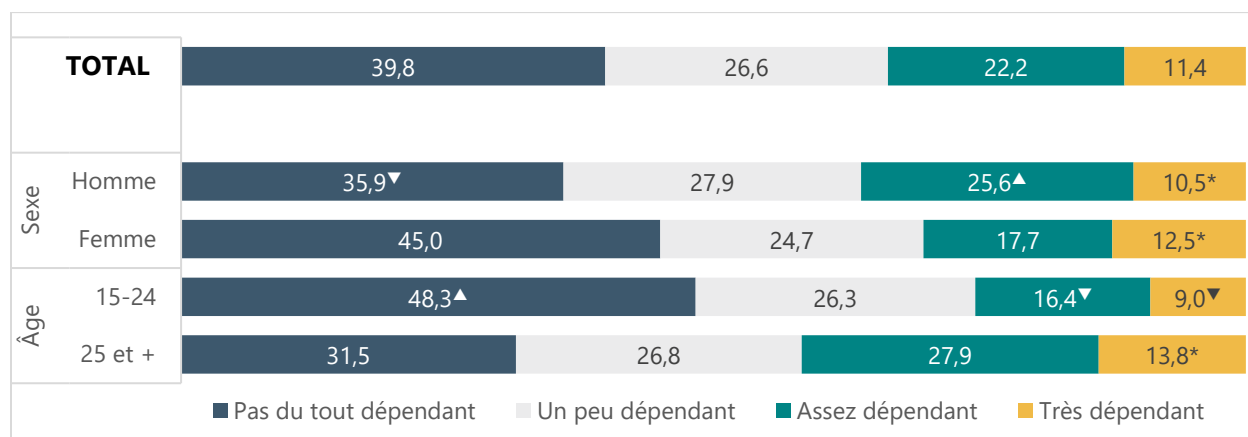
Note : Le même exposant (a, b, c, d) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions d'une même colonne pour une même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

4.8 Perception de la dépendance au vapotage

Parmi l'ensemble des personnes ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, environ le tiers se perçoivent dépendants au vapotage (11 % très dépendants et 22 % assez dépendants) (figure 5). Plus de la moitié des vapoteurs croient pour leur part n'être que peu (27 %) ou pas du tout (40 %) dépendants au vapotage. Une plus forte proportion de femmes que d'hommes affirment ne pas être du tout dépendants des produits de vapotage (45 % c. 36 %), la situation inverse étant observée en ce qui a trait à la proportion de vapoteurs croyant être assez dépendants (18 % c. 26 %). Les vapoteurs plus jeunes, soit les 15-24 ans, sont proportionnellement plus nombreux que les 25 ans et plus à se percevoir non dépendants des produits de vapotage (48 % c. 31 %). À l'opposé, une plus grande proportion de vapoteurs âgés de 25 ans et plus se déclarent assez dépendants (28 % c. 16 %) ou très dépendants (14 % c. 9 %) au vapotage.

Figure 5 Dépendance au vapotage selon le sexe et la catégorie d'âge, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020



▲ Proportion significativement plus élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

▼ Proportion significativement moins élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

4.9 Perception du risque pour la santé posé par l'usage régulier des produits de vapotage

La majorité des Québécois âgés de 15 ans et plus (76 %) pensent que l'usage régulier des produits de vapotage **avec** nicotine représente un risque élevé pour la santé (tableau 5). Cette proportion est statistiquement supérieure à celle obtenue par rapport à l'usage régulier des produits de vapotage **sans** nicotine (37 %), mais inférieure à celle obtenue pour l'usage régulier de la cigarette traditionnelle (88 %). Des écarts statistiquement significatifs sont notés en

fonction du sexe, une plus grande proportion de femmes que d'hommes croyant que l'usage régulier des produits de vapotage **avec** nicotine (80 % c. 71 %) ou de la cigarette traditionnelle (90 % c. 87 %) est lié à un risque élevé pour la santé.

Un gradient est observé en fonction de l'âge des individus, au sens où les 15-17 ans et les 18-24 ans tendent en moins forte proportion que les groupes d'âge plus avancé à percevoir que l'usage des produits de vapotage ou de la cigarette traditionnelle pose un risque élevé pour la santé. On remarque de plus que les personnes ayant fait usage d'une substance donnée au cours des 30 jours précédents, que ce soit les produits de vapotage **avec** ou **sans** nicotine ou encore la cigarette traditionnelle, sont proportionnellement moins nombreuses que les non-utilisateurs à percevoir que cet usage comporte un risque élevé pour la santé. Cette différence est particulièrement marquée pour la cigarette électronique **avec** nicotine, 38 % des vapoteurs et 77 % des non-vapoteurs estimant que celle-ci est risquée pour la santé.

Tableau 5 Perception de risque élevé pour la santé de fumer régulièrement ou d'utiliser régulièrement la cigarette électronique, population de 15 ans et plus, Québec, 2020

Variable de croisement	Fumer régulièrement		Utiliser régulièrement la cigarette électronique AVEC nicotine		Utiliser régulièrement la cigarette électronique SANS nicotine	
	%	sig.	%	sig.	%	sig.
Total	88,3		75,6		37,1	
Sexe						
Homme	87,1	a	71,2	a	38,0	
Femme	89,6	a	80,0	a	36,3	
Âge en catégories						
15-17 ans	81,5	a, b, c	59,9	a	19,6	a, b
18-24 ans	83,9	d, e, f	63,0	b	25,7	a, b
25-34 ans	88,0	a, d	70,1	a, b	36,0	a
35-64 ans	89,3	b, e	78,2	a, b	41,7	a, b
65 ans et plus	89,3	c, f	81,6	a, b	35,5	b
Consommation de cigarettes au cours des 30 jours précédents						
Oui	74,7	a				
Non	90,2	a				
Vapotage au cours des 30 jours précédents						
Oui			38,0	a	14,2	a
Non			77,2	a	38,1	a

Note : Le même exposant (a, b, c, d, e, f) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions d'une même colonne pour une même variable de croisement, au seuil de 0,05.

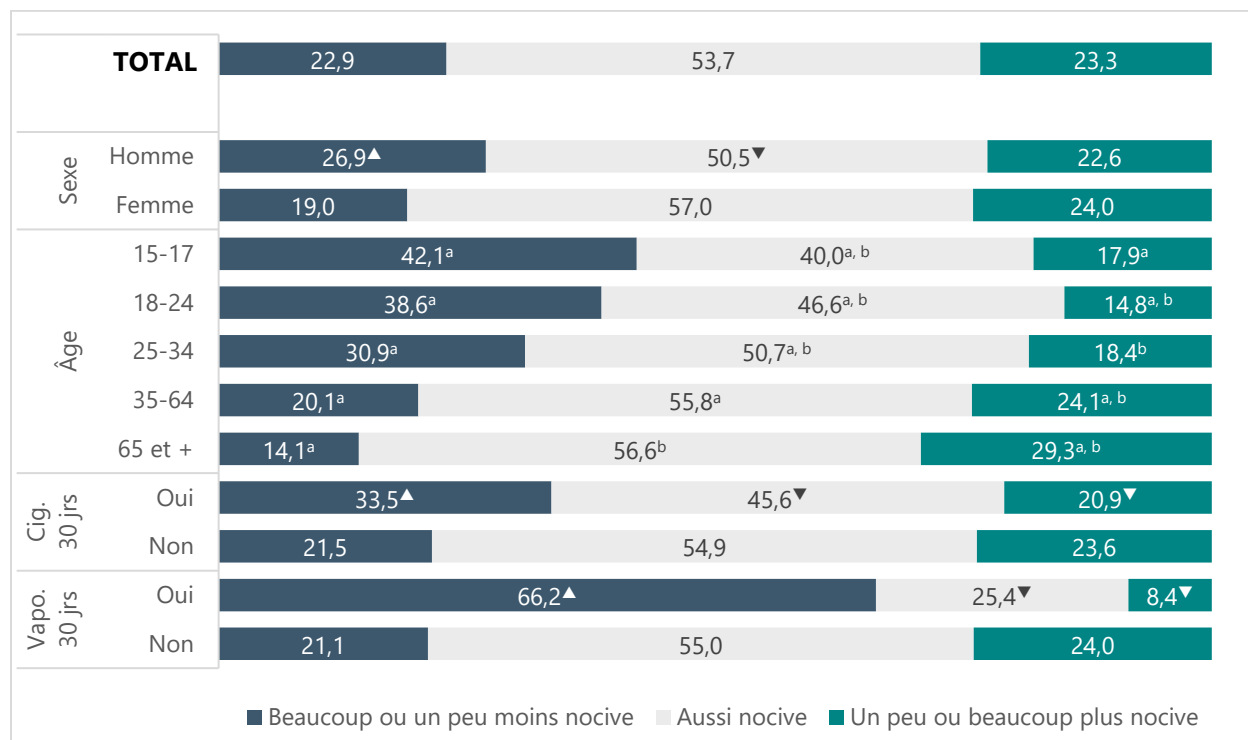
Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

Lorsqu'interrogés sur leur perception de la nocivité des produits de vapotage **avec** nicotine pour la santé en comparaison de la cigarette traditionnelle, un peu plus de la moitié (54 %) des individus de 15 ans et plus répondent que les deux produits sont aussi nocifs l'un que l'autre (figure 6). Les autres personnes se répartissent à peu près également entre la perception d'une nocivité moindre des produits de vapotage (23 %) et celle d'une nocivité plus importante (23 %). Les résultats obtenus en fonction du sexe indiquent que les femmes sont plus enclines que les hommes à penser que les produits de vapotage avec nicotine sont aussi nocifs que la cigarette (57 % c. 51 %), alors que les hommes se retrouvent en plus forte proportion à les percevoir comme étant beaucoup ou un peu moins nocifs que la cigarette (27 % c. 19 %).

De manière générale, les personnes plus jeunes tendent à estimer que le risque pour la santé posé par les produits de vapotage **avec** nicotine est moindre que celui lié à la cigarette traditionnelle. À titre d'exemple, 42 % des 15-17 ans croient que l'usage de produits de vapotage **avec** nicotine est beaucoup ou un peu moins risqué que l'usage de la cigarette, cette proportion n'étant que de 14 % chez les 65 ans et plus. Inversement, les 15-17 se retrouvent en proportion moins élevée que les 65 ans et plus à attribuer un risque plus élevé à l'usage des produits de vapotage **avec** nicotine qu'à celui de la cigarette (18 % c. 29 %).

Les individus ayant fumé la cigarette traditionnelle ou utilisé des produits de vapotage au cours des 30 jours précédents sont proportionnellement plus nombreux que les non-utilisateurs à percevoir l'usage des produits de vapotage **avec** nicotine comme étant beaucoup ou un peu moins risqué que l'usage de la cigarette (34 % c. 21 % et 66 % c. 21 % respectivement). Pour leur part, les personnes n'ayant pas fumé ni vapoté au cours des 30 jours précédents se retrouvent en proportion significativement plus élevée que les fumeurs et vapoteurs à croire que les produits de vapotage **avec** nicotine sont un peu ou beaucoup plus nocifs que la cigarette (24 % c. 21 % et 24 % c. 8 % respectivement).

Figure 6 Perception de la nocivité de la cigarette électronique avec nicotine pour la santé par rapport à la nocivité de la cigarette traditionnelle, population de 15 ans et plus, Québec, 2020



▲ Proportion significativement plus élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

▼ Proportion significativement moins élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Note : Le même exposant (a, b) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions pour une même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

4.10 Intention de renoncement aux produits de vapotage

Environ quatre vapoteurs sur dix ont affirmé avoir l'intention de renoncer aux produits de vapotage : 47 % chez les 15-24 ans et 40 % chez les 25 ans et plus (données non illustrées). On retrouve des proportions similaires selon le statut tabagique : 40 % chez les consommateurs de cigarettes au cours des 30 jours précédents et 46 % chez les non-consommateurs. Les moyens envisagés pour les soutenir dans une telle démarche sont les aides pharmacologiques pour 17 % d'entre eux, et un service spécialisé en abandon du tabac pour moins de 10 %.

4.11 Les produits de vapotage comme moyen pour cesser de fumer

Interrogés sur les moyens utilisés pour cesser de fumer la cigarette, 24 % des Québécois âgés de 15 ans et plus ayant tenté de cesser ou ayant cessé de fumer au cours des deux années précédant l'EQTPV affirment avoir utilisé une cigarette électronique (donnée non illustrée). C'est le cas de 56 % des 15-17 ans et de 43 % des 18-24 ans, comparativement à 26 %, 19 % et 21 % des 25-34 ans, des 35-64 ans et des 65 ans et plus. Par ailleurs, les aides pharmacologiques auraient été utilisées par 37 % des répondants âgés de 15 ans et plus, variant de 11 % chez les 18-24 ans à 55 % chez les 65 ans et plus (données non illustrées). Notons que la donnée obtenue pour les 15-17 ans ne peut être diffusée en raison d'un coefficient de variation trop élevé.

4.12 Exposition à l'aérosol de produits de vapotage à l'intérieur du domicile

Chez les personnes rapportant qu'il est permis de vapoter à l'intérieur de leur domicile, 11 % disent avoir été exposés sur une base quotidienne à l'aérosol de produits de vapotage au cours des 30 jours précédents par d'autres membres du ménage, des visiteurs ou des voisins, et 27 % sur une base occasionnelle (tableau 6). La proportion de personnes non exposées à l'aérosol augmente en fonction des groupes d'âge, passant de 49 % chez les 15-17 ans à 73 % chez les 65 ans et plus.

L'exposition quotidienne à l'aérosol émis par le vapotage d'autres membres du ménage, des visiteurs ou des voisins est rapportée en plus forte proportion par les individus vivant dans un ménage monoparental ou en couple avec enfants (14 %), ainsi que celles dont la composition du ménage est autre¹ (14 %), comparativement aux personnes vivant seules ou en couple sans enfant (8 %). Des constats similaires peuvent être émis en ce qui concerne l'exposition occasionnelle à l'aérosol de la cigarette électronique. Notons de plus qu'un tiers des vapoteurs rapportent une exposition quotidienne (32 %) ou occasionnelle (33 %) à l'aérosol de produits de vapotage au domicile, comparativement à seulement 6 % et 26 % chez les personnes n'ayant pas vapoté au cours des 30 jours précédents. Aucun écart statistiquement significatif n'est observé entre les différentes catégories de niveau de revenu.

¹ Famille avec autres personnes, personnes apparentées seulement, personnes non apparentées seulement, familles multiples, autre.

Tableau 6 Exposition cumulée à l'aérosol de la cigarette électronique des autres membres du ménage ou des visiteurs et des voisins à l'intérieur du domicile au cours des 30 jours précédents, population de 15 ans et plus chez qui il est permis de vapoter, Québec, 2020

	Exposition quotidienne		Exposition non quotidienne		Aucune exposition	
Variable de croisement	%	sig.	%	sig.	%	sig.
Total	11,3		27,5		61,2	
Âge en catégories						
15-17 ans	12,9*		37,8	a, b, c	49,3	a, b, c
18-24 ans	13,4		38,9	d, e, f	47,8	d, e, f
25-34 ans	11,9*		26,3	a, d	61,8	a, d, g
35-64 ans	11,5		24,7	b, e	63,8	b, e, h
65 ans et plus	**		20,6*	c, f	72,6	c, f, g, h
Mesure du niveau de revenu — ajusté par la taille du ménage						
Bas (faible revenu)	8,6*		30,2		61,2	
Moyen-faible	12,3		26,3		61,4	
Moyen-élevé	10,2*		24,9		65,0	
Élevé	14,2*		29,4		56,5	
Composition du ménage						
Personne vivant seule et couple sans enfant	8,4	a, b	22,6	a, b	69,0	a, b
Famille monoparentale et couple avec enfant(s)	13,9	a	33,1	a	53,0	a
Autres	13,6	b	30,5	b	55,9	b
Vapotage au cours des 30 jours précédents						
Oui	32,1	a	33,3	a	34,6	a
Non	6,1	a	26,0	a	67,9	a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, non diffusée.

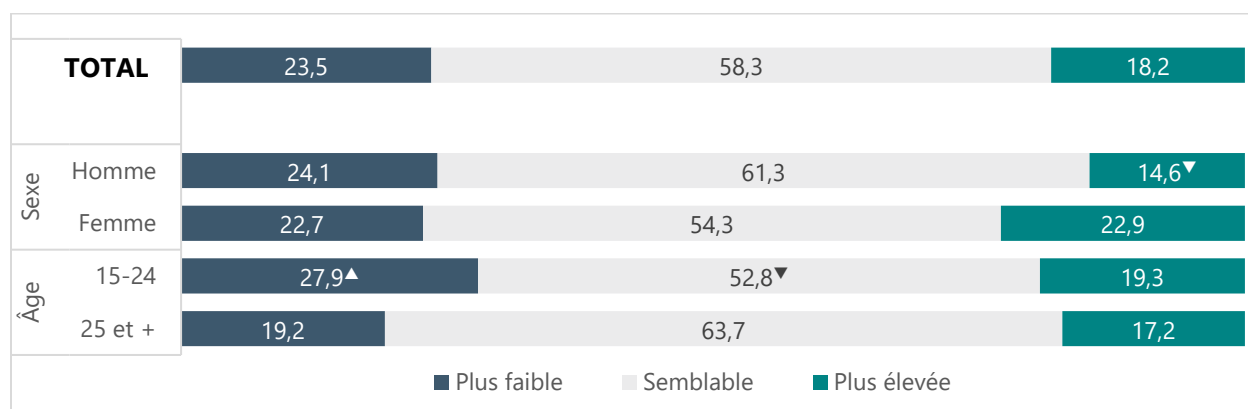
Note : Le même exposant (a, b, c, d, e, f, g, h) exprime une différence statistiquement significative entre les proportions d'une même colonne pour une même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

4.13 Modification de la consommation de produits de vapotage depuis le début de la pandémie

Au moment de la collecte des données, entre juillet et novembre 2020, soit lors des premiers mois de la pandémie de COVID-19, près d'un vapoteur sur cinq (18 %) rapporte avoir augmenté sa consommation de produits de vapotage (figure 7). Une proportion significativement plus élevée de femmes que d'hommes (23 % c. 15 %) ont vapoté davantage à la suite de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire. Près du quart des vapoteurs (24 %) ont plutôt diminué leur utilisation des produits de vapotage depuis le début de la pandémie, dont une plus forte proportion de 15-24 ans que de 25 ans et plus (28 % c. 19 %). Le reste des vapoteurs ont indiqué avoir conservé une consommation semblable depuis la crise sanitaire (58 %), soit 61 % des hommes et 54 % des femmes. Un écart statistiquement significatif est par ailleurs remarqué à ce sujet entre les 15-24 ans (53 %) et les 25 ans et plus (64 %).

Figure 7 Modification de la consommation de produits de vapotage depuis le début de la pandémie, population de 15 ans et plus ayant vapoté au cours des 30 jours précédents, Québec, 2020



▲ Proportion significativement plus élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

▼ Proportion significativement moins élevée que celle de l'autre catégorie de la même variable de croisement, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage, 2020.

5 DISCUSSION

5.1 Principaux constats

Plusieurs constats se dégagent de l'analyse des données de l'EQTPV 2020 réalisée chez les Québécois âgés de 15 ans et plus. Notons par ailleurs que les données de l'EQTPV concordent sur plusieurs points avec celles de l'ECTN 2020, réalisée auprès de 1 476 Québécois âgés de 15 ans et plus (Statistique Canada, 2021), notamment pour ce qui est de la prévalence d'usage des produits de vapotage et des sources d'approvisionnement.

Prévalence et fréquence d'usage

- La prévalence du vapotage au cours des 30 jours précédents est de 4 %.
- Chez les Québécois ayant fumé la cigarette ou vapoté (30 jours précédents), la prévalence du double usage de cigarettes traditionnelles et de produits de vapotage est de 11 %.
- L'usage des produits de vapotage est quotidien chez environ un vapoteur sur deux (48 %).
- Lors des jours de consommation, 15 % des vapoteurs quotidiens et occasionnels utilisent leur cigarette électronique une seule fois, près de la moitié d'entre eux en font usage entre deux et dix fois (44 %) et 41 % l'utilisent plus de dix fois.

Appareils de vapotage, concentration de nicotine et sources d'approvisionnement

- Plus de la moitié des vapoteurs (56 %) favorisent l'achat d'appareils comportant un réservoir à remplir de liquide et 40 % tendent à utiliser un appareil avec des cartouches préremplies.
- Moins de la moitié (43 %) des vapoteurs utilisent des liquides dont la concentration de nicotine excède 20 mg/ml.
- Les boutiques spécialisées constituent les principales sources d'approvisionnement d'appareils ou de liquides de vapotage pour environ 6 vapoteurs sur 10.

Perception de la nocivité des produits de vapotage et de la cigarette traditionnelle

- Les trois-quarts (76 %) des Québécois âgés de 15 ans et plus considèrent que les produits de vapotage **avec** nicotine posent un risque élevé pour la santé, ce qui est moindre que pour les produits du tabac (88 %).
- Interrogés sur la nocivité comparée de la cigarette traditionnelle et de la cigarette électronique **avec** nicotine, plus de la moitié des répondants (54 %) considèrent que les deux produits sont aussi néfastes l'un que l'autre; le quart d'entre eux (23 %) estiment que les produits de vapotage sont moins nocifs et l'autre quart (23 %) qu'ils le sont plus.
- Les vapoteurs sont beaucoup plus enclins que les non-vapoteurs à percevoir la cigarette électronique **avec** nicotine comme moins nocive que la cigarette traditionnelle (66 % c. 21 %).

Dépendance et renoncement

- Près des deux tiers des vapoteurs se perçoivent comme peu (27 %) ou pas du tout (40 %) dépendants aux produits de vapotage.
- Environ quatre vapoteurs sur dix ont l'intention de cesser de vapoter au cours des six prochains mois, et les moyens envisagés sont les aides pharmacologiques pour 17 % d'entre eux.

Exposition à l'aérosol à l'intérieur du domicile

- Onze pour cent des personnes vivant dans un domicile où il est permis de vapoter rapportent être exposées quotidiennement à l'aérosol de produits de vapotage.

Modification de l'usage depuis le début de la pandémie

- Lors des premiers mois de la pandémie de COVID-19, 58 % des vapoteurs n'ont pas modifié leur consommation alors que 18 % l'ont augmentée.

5.2 Un portrait qui diffère grandement entre les 15-24 ans et les 25 ans et plus

Ce qui ressort très clairement des données de l'EQTPV 2020, ce sont les distinctions que l'on observe entre les jeunes Québécois de 15-24 ans et ceux âgés de 25 ans et plus.

Ainsi, comparativement aux 25 ans et plus, chez les 15-24 ans :

- la prévalence de l'usage de produits de vapotage est plus élevée (18 % chez les 15-17 ans et 15 % chez les 18-24 ans c. 5 % chez les 25-34 ans et 2 % chez les 35-64 ans);
- la prévalence du double usage de cigarettes traditionnelles et de produits de vapotage est également plus élevée (21 % chez les 15-24 ans c. 8 % chez les 25 ans et plus);
- l'usage quotidien est moins prévalent (33 % chez les 15-17 ans et 39 % chez les 18-24 ans c. 54 % chez les 25-34 ans, 63 % chez les 35-64 ans et 60 % chez les 65 ans et plus);
- le nombre quotidien de sessions de vapotage par jour de vapotage est moins élevé;
- près de la moitié d'entre eux (48 %) ne s'estiment pas du tout dépendants (c. 31 % des 25 ans et plus);
- l'achat d'appareils avec des cartouches préremplies est privilégié (61 % chez les 15-17 ans et 54 % chez les 18-24 ans c. 34 % chez les 25-34 ans et 20 % chez les 35-64 ans);
- l'utilisation de liquides dont la concentration de nicotine excède 20 mg/ml (82 % chez les 15-17 ans et 55 % chez les 18-24 ans c. 32 % chez les 25-34 ans et 21 % chez les 35-64 ans) est également privilégiée.

Chez les adolescents de 15-17 ans :

- les sources d'approvisionnement proviennent principalement des contacts sociaux : 47 % pour les appareils (c. 19 % chez les jeunes adultes de 18-24 ans) et 44 % pour les liquides/cartouches (c. 15 % pour les jeunes adultes de 18-24 ans);
- les produits de vapotage **avec** nicotine sont perçus comme moins nocifs que les produits du tabac, pour 42 % d'entre eux, une proportion significativement différente de celles de tous les autres groupes d'âge.

5.3 Un engouement pour les produits de vapotage chez les jeunes

Plusieurs enquêtes ont démontré à répétition que la prévalence du vapotage est plus élevée chez les adolescents et les jeunes adultes que chez la population plus âgée (Statistique Canada, 2019, 2020, 2021). Les données de l'EQTPV 2020 confirment à nouveau cette observation. Comme certaines études démontrent une association entre l'expérimentation des produits de vapotage et l'usage ultérieur de produits du tabac (National Academies of Sciences, Engineering and Medicine, 2018), il est particulièrement préoccupant d'observer une telle prévalence du vapotage chez les jeunes, car les effets nocifs de la fumée de tabac sont bien connus, causant la mort chaque année de près de 13 000 Québécois (Dobrescu, Bhandari, Sutherland et Dinh, 2017). Il serait ainsi malheureux que soient mis en péril les résultats des efforts considérables consentis depuis une quarantaine d'années pour prévenir l'usage du tabagisme chez les jeunes, favoriser le renoncement au tabac et protéger les non-fumeurs d'une exposition à la fumée de tabac. Car ces efforts ont porté fruit, la prévalence du tabagisme étant en forte décroissance au Québec. En effet, la proportion de fumeurs actuels de cigarettes est passée de 30 % en 2000-2001 à 18 % en 2017-2018 chez les Québécois âgés de 15 ans et plus (Statistique Canada, 2002; 2019). Chez les élèves du secondaire, la prévalence de l'usage de la cigarette a chuté considérablement entre 1998 et 2019, passant de 30 % à 4 % (Traoré, Simard, Camirand, Conus et Contreras, 2021).

5.4 Un usage de produits plus concentrés en nicotine

Comme les adolescents et les jeunes adultes sont principalement dans une phase d'expérimentation et font souvent usage de la cigarette électronique dans des contextes sociaux, il n'est pas étonnant que la majorité d'entre eux ne fassent pas un usage quotidien de produits de vapotage et que le nombre de sessions par jour soit moindre que chez les vapoteurs plus âgés. Cette observation pourrait expliquer pourquoi près de la moitié d'entre eux ne se perçoivent pas comme dépendants.

Par ailleurs, il est inquiétant de constater que les adolescents et les jeunes adultes utilisent en plus grande proportion que leurs aînés des produits de vapotage dont la nicotine excède 20 mg/ml, ce qui pourrait entraîner plus rapidement une dépendance que l'utilisation de

produits moins concentrés en nicotine. Cette donnée pourrait s'expliquer en partie par leur préférence pour des produits de vapotage avec cartouches préremplies, dont la JUUL, qui a connu une hausse très importante de popularité au cours des récentes années. Or, cette cigarette électronique à base de sels de nicotine contient des concentrations très élevées de nicotine, de l'ordre de 59 mg/ml ou même jusqu'à 69 mg/ml (Santé Canada, 2019; Talih, Salman, El-Hage, Karam, Karaoghlanian et collab., 2019). En vue d'amoindrir les risques de devenir dépendants de la cigarette électronique, le gouvernement canadien a adopté en juillet 2021 un règlement interdisant dorénavant la vente de produits de vapotage dont la concentration de nicotine est supérieure à 20 mg/ml (Gouvernement du Canada, 2021).

Notons également que depuis quelques années, des intervenants et des cliniciens québécois œuvrant en milieu scolaire ont rapporté de façon anecdotique des comportements de jeunes qui inhalaient de fortes doses de nicotine pouvant amener des symptômes d'intoxication, allant jusqu'à la perte de conscience. Ces jeunes semblaient apprécier la sensation générée par un tel dosage de nicotine. L'interdiction de liquides ou de cartouches contenant une concentration élevée de nicotine pourra possiblement contrer ce phénomène qui devra tout de même être surveillé de près.

5.5 Un approvisionnement à mieux contrôler

Les boutiques spécialisées en vapotage constituent la source d'approvisionnement la plus fréquemment utilisée par les vapoteurs adultes, la deuxième source privilégiée étant les dépanneurs, les tabagies et les stations-service. Cependant, et comme c'est le cas pour les produits du tabac également, les jeunes de 15-17 ans se procurent principalement leurs produits de vapotage par l'entremise de leur réseau social. Ce constat s'explique par l'interdiction de vente de produits du tabac et de vapotage aux mineurs incluse dans la *Loi québécoise concernant la lutte contre le tabagisme* (Gouvernement du Québec, 2015). En plus de bannir la vente de produits du tabac ou de vapotage aux mineurs, cette loi interdit aussi à toute personne majeure d'acheter de tels produits pour un mineur. En cas de non-respect de la loi, des amendes variant de 500 \$ à 1500 \$ sont prévues. De plus, il est défendu de donner ou de vendre des produits du tabac ou de vapotage à un mineur dans les installations et sur les terrains d'un établissement d'enseignement. Pour sa part, un mineur qui achète du tabac ou des produits de vapotage pour lui-même ou pour autrui s'expose à une amende de 100 \$. De telles mesures visent ainsi à restreindre l'accès aux produits du tabac et de vapotage aux jeunes âgés de moins de 18 ans, dans un effort de prévention.

Des données recueillies en 2013 et en 2019 auprès d'élèves québécois du secondaire, dont certains sont beaucoup plus jeunes que les participants à l'EQPTV, sont particulièrement révélatrices. En 2013, 23 % des élèves du secondaire âgés de moins de 18 ans et fumeurs de cigarettes affirmaient acheter des produits du tabac dans un commerce, 14 % en achetaient à l'école et 12 % ailleurs qu'à l'école (Traoré, Pica, Camirand, Cazale, Berthelot et collab., 2014). En

2019, ces chiffres étaient à peine différents : 18 % des élèves achetaient des produits du tabac dans un commerce, mais 23 % en achetaient à l'école et 24 % ailleurs qu'à l'école. Il est aussi à noter que 10 % des adolescents faisaient leurs achats de produits de vapotage dans un magasin spécialisé et 8 % en achetaient en ligne (Traoré et collab., 2021). L'application de la loi québécoise aurait donc avantage à être renforcée. À cet égard, le gouvernement envisage de renforcer l'application et le respect de l'interdiction de la vente en ligne au Québec et de la vente en ligne en provenance de l'extérieur de la province, notamment en ajoutant des ressources possédant une expertise en cyberenquête (Gouvernement du Québec, 2020b).

Par ailleurs, de telles mesures ne contrecarrent pas le réseau social comme source d'approvisionnement pour les adolescents. Ainsi, en 2013, 48 % des élèves du secondaire qui sont mineurs et fumeurs recevaient gratuitement des produits du tabac de leurs amis (Traoré et collab., 2014). En 2019, les dons sont passés à 63 % pour les produits du tabac, et 72 % des adolescents recevaient des dons de produits de vapotage (Traoré et collab., 2021). Les sources sociales demeurent incontestablement les sources d'approvisionnement privilégiées des adolescents tant pour les produits du tabac que pour les produits de vapotage. Malheureusement, on ne recense pas d'interventions efficaces pour contrer ce phénomène (Taylor, O'Connor et Schwartz 2021).

5.6 Les produits de vapotage perçus comme moins nocifs que les produits du tabac

On observe de plus grandes proportions de jeunes de 15-17 ans que de personnes plus âgées qui considèrent la cigarette électronique avec nicotine comme moins nocive que les cigarettes traditionnelles. Il est possible que l'épidémie de maladies pulmonaires associées aux produits de vapotage aux États-Unis en 2019, qui avait fait grand bruit au Canada et au Québec à l'époque en raison de nombreux décès, ait davantage influencé la perception des individus plus âgés (Kreslake, Diaz, Shinaba, Vallone et Hair, 2021; Patel, Karle, Gubeladze, Pentecost et Krvavac, 2020). En effet, des efforts importants de sensibilisation ont été consentis pour informer les fumeurs qu'il existe des aides pharmacologiques à l'arrêt tabagique sécuritaires et remboursables par les régimes d'assurances, et qu'il serait souhaitable de les utiliser dans un premier temps lors d'une tentative de renoncement au tabac. S'ils optaient tout de même pour la cigarette électronique, ils devaient l'utiliser comme prévu, ne pas modifier le produit, ni l'acheter de source illégale (Gouvernement du Canada, 2020). Les jeunes ont possiblement été moins touchés par ces efforts de communication étant donné que peu d'entre eux font usage de tabac.

Assez récemment, des campagnes médiatiques et des interventions sur les réseaux sociaux ou en milieu scolaire ont été développées au Québec (« Tombe pas dans le piège », « EPAV », « Brise l'illusion »), celles-ci visant spécifiquement les jeunes et insistant sur l'importance de ne pas commencer à vapoter. Ces différentes actions visent à diminuer l'attrait des jeunes pour ces

produits et à les informer des effets sur la santé à court terme, dont la dépendance. Il est ainsi possible que les perceptions quant à la nocivité des produits de vapotage évoluent au cours des années à venir.

Ceci dit, il faut être conscient que les connaissances sont actuellement limitées par rapport aux effets sur la santé de ces nouveaux produits. Quinze chercheurs, tous d'anciens présidents de la Society for Research on Nicotine and Tobacco, ont publié en 2021 un article portant sur les considérations à prendre en compte au sujet des risques et des bénéfices de la cigarette électronique (Balfour, Benowitz, Colby, Hatsukami, Lando et collab., 2021). Voici les principaux constats rapportés dans cette publication :

- Les produits de vapotage seraient moins néfastes pour la santé que les produits du tabac, bien qu'ils ne soient pas dépourvus de risques pour la santé, selon les *National Academies of Sciences, Engineering and Medicine* (2018) et le *Royal College of Physicians* (2018).
- Les chercheurs ayant conclu que vapoter est moins nocif que fumer la cigarette se basent sur les arguments suivants : a) un nombre de composantes chimiques beaucoup moins grand dans l'aérosol des produits de vapotage, b) une concentration moins élevée des composantes toxiques dans les cigarettes électroniques, c) des niveaux de biomarqueurs reliés aux composantes toxiques beaucoup moins élevés chez les utilisateurs exclusifs de cigarettes électroniques que chez les fumeurs de cigarettes traditionnelles, et d) des tests de fonction pulmonaire et vasculaire indiquant une amélioration chez les fumeurs ayant substitué leurs cigarettes de combustion par des produits de vapotage.
- Le vapotage peut aggraver l'asthme, la bronchite et la toux, mais selon quelques études les fumeurs souffrant d'asthme ou de maladie pulmonaire obstructive chronique voient leurs symptômes s'améliorer quand ils remplacent leur cigarette traditionnelle par la cigarette électronique.
- Les effets aigus causés par les produits de vapotage observés lors d'études chez l'humain ne prédiraient pas nécessairement la survenue de maladies. À titre d'exemple, la cigarette électronique modifierait les tests de fonction endothéliale, un phénomène souvent observé dans la maladie cardiovasculaire. Or, lorsque les fumeurs transitent vers les produits de vapotage, la fonction endothéliale s'améliore.

En avril 2022, le *National Centre for Epidemiology and Population Health* publiait les résultats d'une revue systématique de 189 études portant sur les effets sur la santé des cigarettes électroniques (Banks, Yazidjoglou, Brown, Nguyen, Martin et collab., 2022). Selon les auteurs, les données probantes concernant l'impact des produits de vapotage sur la santé sont très limitées. Ils affirment que le risque de certaines conditions en lien avec l'usage de la cigarette électronique est augmenté : empoisonnements, brûlures, ou toxicité aigüe. Les données sont également concluantes quant au risque posé par les produits de vapotage sur les maladies pulmonaires sévères, maladies grandement associées aux liquides contenant du THC et de

l'acétate de vitamine E, bien qu'environ un cas sur huit serait lié à l'usage de produits de vapotage contenant seulement de la nicotine. Toutefois, les données probantes sont manquantes concernant les risques associés à plusieurs conditions de santé comme les maladies cardiovasculaires ou les cancers.

Enfin, Wilson et ses collègues ont tenté d'estimer les risques relatifs des produits de vapotage comparativement à ceux reliés à la cigarette traditionnelle (Wilson, Summers, Ouakrim, Hoek, Edwards et collab., 2021). À partir des données de cinq études sur des biomarqueurs associés aux maladies les plus létales parmi celles causées par le tabagisme (maladies cardiovasculaires, cancers et maladies pulmonaires obstructives chroniques), ils estiment que les utilisateurs exclusifs de produits de vapotage s'exposeraient à moins de risques que ceux auxquels s'exposent les fumeurs.

Il est certain que les recherches des prochaines années mèneront à une meilleure connaissance des effets des produits de vapotage sur la santé, connaissances qui pour l'instant sont encore parcellaires. Il sera ainsi possible de transmettre de façon plus consensuelle des messages pertinents sur les risques augmentés de maladies cardiovasculaires, de cancers ou de maladies pulmonaires liés à l'usage des produits de vapotage.

Les produits de vapotage comme moyen pour cesser de fumer

Notons en terminant que nous avons observé une donnée surprenante, soit que la cigarette électronique constitue l'aide au renoncement privilégiée par les jeunes de 15-24 ans ayant tenté de cesser ou ayant cessé de fumer au cours des deux années précédentes (56 % des 15-17 ans et 43 % des 18-24 ans). Or, lorsqu'interrogés en 2013, au début de l'arrivée des produits de vapotage au Québec, sur les méthodes envisagées pour cesser de fumer, 77 % des élèves québécois du secondaire ayant fumé des produits du tabac au cours des 12 mois précédents affirmaient considérer arrêter seuls, sans aide; 67 % feraient une entente avec un ami; 35 % utiliseraient un produit de remplacement de la nicotine et 23 % demanderaient un conseil à un professionnel de la santé (Traoré et collab., 2014). Les produits de vapotage seraient donc devenus au fil du temps un outil d'aide à l'arrêt tabagique utilisé par les jeunes Québécois. Or, selon la plus récente revue *Cochrane* publiée en septembre 2021, les cigarettes électroniques avec nicotine seraient plus efficaces comme outil d'aide à l'arrêt tabagique que les thérapies de remplacement de la nicotine ou les cigarettes électroniques sans nicotine (Hartmann-Boyce, McRobbie, Butler, Lindson, Bullen et collab., 2021). Notons cependant qu'étant donné le faible nombre d'études cette revue *Cochrane* est devenue une revue dynamique, c'est-à-dire qu'elle est mise à jour aussitôt que de nouvelles études pertinentes sont disponibles.

5.7 Forces et limites

Les forces de cette étude sont la fiabilité et la représentativité des données utilisées, l'enquête ayant été réalisée en conformité des hauts critères de qualité de l'ISQ en matière de devis d'échantillonnage et de pondération. La grande taille de l'échantillon de l'EQTPV (plus de 13 500 répondants) est associée à une forte puissance statistique, le degré de précision obtenu correspondant à celui visé par l'ISQ lors de l'élaboration du plan de sondage. Notons de plus que le niveau de participation des individus à l'EQTPV s'est révélé plus qu'acceptable, le taux de réponse obtenu lors de la collecte des données (58 %) étant supérieur à celui obtenu pour l'ECTN 2020 (41 %).

La pondération a par ailleurs permis de réduire les biais engendrés par la non-réponse dans les estimations, en faisant notamment appel à des variables explicatives présentes dans la base de sondage. Une analyse a été effectuée selon la méthode du score² afin de déterminer les variables influençant la probabilité d'obtenir un questionnaire rempli plutôt que non rempli. Au final, cette procédure permet de vérifier si certains répondants se voient attribuer un poids très élevé comparativement au poids des autres répondants de région sociosanitaire et de groupe d'âge semblables. Notons qu'aucun cas de ce type n'a été relevé dans l'EQTPV 2020.

Bien que réalisée en fonction des critères de qualité de l'ISQ, l'EQTPV comporte un certain nombre de limites méthodologiques dont il importe de tenir compte dans l'interprétation des résultats. Comme c'est le cas dans la vaste majorité des enquêtes populationnelles recueillant de l'information autorapportée, il est possible que certaines réponses fournies par les répondants ne soient pas exactes en raison de biais de rappel ou de désirabilité sociale.

Notons de plus que la collecte de données a eu lieu pendant la situation de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 au Québec (juillet-novembre 2020). Dans ce contexte très particulier, il est possible que la nature des résultats obtenus ait été affectée. Il n'est toutefois pas possible de déterminer dans quelle mesure ce biais pourrait être présent, ce qui signifie qu'il est important de garder cette limite en tête au moment d'interpréter les données de l'enquête. Précisons finalement que, du fait de sa nature transversale, l'EQTPV 2020 ne permet pas d'établir de lien de causalité entre les caractéristiques examinées, bien qu'elle permette l'observation de liens d'association entre elles.

² La méthode du score permet d'identifier les groupes homogènes de pondération, soit ceux pour lesquels la propension à répondre est relativement uniforme. Parmi ces groupes, on ajuste le poids des individus pour lesquels un questionnaire rempli est disponible par l'inverse du taux de réponse (pondéré) spécifique au groupe homogène de pondération.

6 CONCLUSION

La conduite de l'EQTPV 2020 sous l'égide du MSSS a permis d'obtenir des données récentes et représentatives de la population québécoise sur le phénomène du vapotage. Ces données confirment notamment que les adolescents et les jeunes adultes, qui ont connu une hausse marquée du vapotage à la fin des années 2010, se retrouvent encore en forte proportion à faire usage de la cigarette électronique en 2020. En fait, le portrait de la situation du vapotage varie considérablement en fonction de l'âge. Chez les 15-24 ans, la prévalence du vapotage, du double usage de cigarettes traditionnelles et de produits de vapotage, ainsi que de l'usage de produits fortement concentrés en nicotine, est beaucoup plus importante que chez leurs aînés. En revanche, les adultes de 25 ans et plus sont plus susceptibles de faire un usage quotidien de la cigarette électronique et de se percevoir comme dépendants du vapotage.

Plusieurs événements survenus en 2020 et 2021, comme les différentes mesures mises en place pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ou encore les nouvelles mesures législatives encadrant l'usage des produits de vapotage au Canada, pourraient avoir contribué à modifier le portrait de la situation du vapotage au Québec depuis la collecte de données de l'EQTPV. En ce sens, le prochain cycle de cette enquête, prévu pour 2023, permettra de suivre l'évolution de l'usage de produits de vapotage au sein de la population québécoise à la suite de ces changements. Une attention particulière devra être accordée aux adolescents et aux jeunes adultes, qui semblent jusqu'à présent plus attirés que les adultes plus âgés par ce nouveau mode de consommation de nicotine et qui vivent, pour la grande majorité, une période de transition propice aux expérimentations en matière d'usage de substances psychoactives. Il sera également intéressant de surveiller le recours aux produits de vapotage comme aide au renoncement au tabac, afin de voir dans quelle mesure les fumeurs de tout âge sont intéressés par ces produits comparativement aux thérapies traditionnelles de remplacement de la nicotine et aux autres formes de soutien à l'arrêt tabagique.

7 RÉFÉRENCES

- Balfour, D. J., Benowitz, N. L., Colby, S. M., Hatsukami, D. K., Lando, H. A., Leischow, S. J., ... & West, R. (2021). Balancing Consideration of the Risks and Benefits of E-Cigarettes. *American Journal of Public Health, 111*(9):1661-1672.
- Banks, E., Yazidjoglou, A., Brown, S., Nguyen, M., Martin, M., Beckwith, K., ... & Joshy, G. (2022). *Electronic cigarettes and health outcomes: systematic review of global evidence*. Canberra, AU: Australian National University.
- Courteau, M. (2021). *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée*. Québec, QC : Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-tabac-produits-vapotages-2020-methodologie-enquete-caracteristiques-population-visee.pdf>
- Dobrescu, A., Bhandari, A., Sutherland, G., Dinh, T. (2017). *The costs of tobacco use in Canada, 2012*. Ottawa, ON: The Conference Board of Canada.
- Gouvernement du Canada. (2020). *Maladie pulmonaire associée au vapotage*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-pulmonaire-vapotage.html#a3>
- Gouvernement du Canada. (2021). *Règlement sur la concentration en nicotine dans les produits de vapotage (DORS/2021-123)*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2021-123/index.html>
- Gouvernement du Québec. (2015). *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*. <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/saines-habitudes-de-vie/mode-de-vie-sans-tabac/loi-concernant-la-lutte-contre-le-tabagisme>
- Gouvernement du Québec. (2020a). *Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/sante-services-sociaux/publications-adm/strategie/STR_19-006-04W_MSSS.pdf
- Gouvernement du Québec. (2020 b). *Loi concernant la lutte contre le tabagisme — Rapport de mise en œuvre 2015-2020*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-006-02W.pdf>
- Hartmann-Boyce, J., McRobbie, H., Butler, A.R., Lindson, N., Bullen, C., Begh, R., ... & Hajek, P. (2021). Electronic cigarettes for smoking cessation. *Cochrane Database of Systematic Reviews*, CD010216.
- Institut de la statistique du Québec. (2021). *Consommation de tabac et de produits de vapotage au Québec en 2020*. Québec, QC : Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-tabac-et-les-produits-de-vapotage-2020-infographie.pdf>
- Kreslake, J. M., Diaz, M. C., Shinaba, M., Vallone, D. M., & Hair, E.C. (2022). Youth and young adult risk perceptions and behaviours in response to an outbreak of e-cigarette/vaping-associated lung injury (EVALI) in the USA. *Tobacco Control, 31*:88-97.
- Lasnier, B., & Montreuil, A. (2022). *Portrait de l'usage de la cigarette électronique chez les élèves du secondaire au Québec et dans le reste du Canada, 2018-2019*. Montréal, QC : Institut national de santé publique du Québec.
- National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine. (2018). *Public Health Consequences of E-Cigarettes*. Washington, DC: The National Academies Press.

- Patel, T., Karle, E., Gubeladze, T., Pentecost, G., & Kravac, A. (2020). Patient perception of vaping in the midst of the electronic cigarette and vaping product associated lung injury (EVALI) epidemic. *Missouri Medicine*, 117(3):265-270.
- Royal College of Physicians. (2018). *RCP advice on vaping following reported cases of deaths and lung disease in the US*. London, UK: Royal College of Physicians.
<https://www.rcplondon.ac.uk/projects/outputs/rcp-advice-vaping-following-reported-cases-deaths-and-lung-disease-us>
- Santé Canada. (2019). *Réduire l'accessibilité et l'attrait des produits de vapotage pour les jeunes : Consultation sur les mesures réglementaires possibles*. Ottawa, ON : Santé Canada.
- Sciences et Avenir. (2013). *Hon Lik raconte comment il a inventé la cigarette électronique*. Paris, FR : Sciences et Avenir. https://www.sciencesetavenir.fr/sante/chine-notre-interview-de-l-inventeur-de-la-cigarette-electronique_18907
- Statistique Canada. (2002). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2000-2001. Fichier de microdonnées à grande diffusion*. Ottawa, ON : Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2019). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2017-2018. Fichier de microdonnées à grande diffusion*. Ottawa, ON : Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2020). *Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) 2019. Fichier de microdonnées à grande diffusion*. Ottawa, ON : Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2021). *Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) 2020. Fichier de microdonnées à grande diffusion*. Ottawa, ON : Statistique Canada.
- Talih, S., Salman, R., El-Hage, R., Karam, E., Karaoghlanian, N., El-Hellani, A., ... Shihadeh, A. (2019). Characteristics and toxicant emissions of JUUL electronic cigarettes. *Tobacco Control*, 28(6):678-680.
- Taylor, E., O'Connor, S., & Schwartz, R. (2021). *E-cigarette social sources: Theory, Evidence and Regulatory Policy. Special Report*. Toronto, ON: Ontario Tobacco Research Unit.
- Traoré, I., Pica LA, Camirand H, Cazale L, Berthelot M, Plante N. (2014). *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013. Évolution des comportements au cours des 15 dernières années*. Québec, QC : Institut de la statistique du Québec.
- Traoré, I., Simard, M., Camirand, H., Conus, F., & Contreras, G. (2021). *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2019. Principaux résultats de l'enquête et évolution des phénomènes*. Québec, QC : Institut de la statistique du Québec.
- Wilson, N., Summers, J. A., Ouakrim, D. A., Hoek, J., Edwards, R. & Blakely T. (2021) Improving on estimates of the potential relative harm to health from using modern ENDS (vaping) compared to tobacco smoking. *BMC Public Health*, 21: 2038.

ANNEXE 1 VARIABLES D'INTÉRÊT

Usage de produits de vapotage

Deux questions sont utilisées afin de mesurer l'usage de produits de vapotage au Québec : « Avez-vous déjà essayé de vapoter? (Oui; non; ne sait pas) » et « Au cours des 30 jours précédents, avez-vous vapoté? (Oui, non) ». Les répondants ayant répondu par l'affirmative aux deux questions sont considérés comme étant des utilisateurs de produits de vapotage au cours du mois précédent.

Double usage des produits de vapotage et des cigarettes traditionnelles

Afin de déterminer la proportion de vapoteurs et de fumeurs qui font usage des deux produits, les réponses aux questions portant sur l'usage de produits de vapotage ont été combinées à celle obtenue à la question portant sur la consommation de cigarettes au cours des 30 jours précédents : « Au cours des 30 jours précédents, avez-vous fumé la cigarette (même si la cigarette n'a pas été fumée entièrement)? (Oui; non; ne répond pas) ». Les répondants ayant répondu par l'affirmative aux trois questions sont considérés comme étant des doubles utilisateurs de produits de vapotage et de cigarettes au cours du mois précédent.

Fréquence d'usage de produits de vapotage

Le libellé de la question servant à estimer la fréquence d'usage de produits de vapotage était : « Au cours des 30 jours précédents, à quelle fréquence avez-vous vapoté? (Tous les jours; pas tous les jours, mais au moins une fois par semaine; moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois au cours des 30 jours précédents; ne répond pas) ». La question était seulement posée aux répondants ayant indiqué avoir fait usage de produits de vapotage au cours des 30 jours précédents.

Nombre moyen d'utilisations de produits de vapotage lors d'un jour de consommation

En plus de la fréquence d'utilisation, l'EQTPV inclut une question permettant de déterminer le nombre moyen d'utilisations de produits de vapotage par jour de consommation en demandant aux répondants : « Au cours des 30 jours précédents, les jours où vous avez vapoté, combien de fois, en moyenne, avez-vous pris ou sorti votre appareil de vapotage (ou cigarette électronique) pour vapoter? L'étendue des réponses des participants était de 1 à 1000 utilisations par jour de consommation.

Type d'appareil de vapotage utilisé le plus souvent

Afin de déterminer le type d'appareil utilisé par les vapoteurs, les répondants ayant déclaré avoir fait usage de produits de vapotage au cours des 30 jours précédents se faisaient demander : « Quel type d'appareil de vapotage ou de cigarette électronique utilisez-vous le plus souvent? (Appareil jetable [non réutilisable ni rechargeable]; appareil avec cartouches jetables

préremplies [ou pods]; appareil avec un réservoir à remplir de liquide; ne sait pas; ne répond pas) ».

Concentration en nicotine des liquides à vapoter

La concentration en nicotine des liquides de vapotage consommés a été mesurée à l'aide de la question suivante : « Au cours des 30 jours précédents, lorsque vous avez utilisé des liquides de vapotage contenant de la nicotine, quelle concentration en nicotine avaient-ils le plus souvent? ». Il était possible de répondre en mg/ml ou en pourcentage, et un troisième choix de réponse permettait au répondant d'indiquer qu'il ne connaissait pas la concentration en nicotine des liquides de vapotage consommés. Seuls les répondants ayant indiqué avoir fait usage de produits de vapotage au cours des 30 jours précédents se faisaient poser cette question.

Sources habituelles d'approvisionnement en produits de vapotage

Deux questions ont été utilisées pour identifier les différentes sources d'approvisionnement par lesquelles les vapoteurs se procurent des produits de vapotage, soit une portant sur les appareils : « Où vous procurez-vous le plus souvent vos appareils de vapotage? (Dans une boutique spécialisée en vapotage [en personne, pas en ligne]; dans un dépanneur, une tabagie ou une station-service; dans un magasin à grande surface; dans une épicerie ou un supermarché; sur Internet; auprès d'un ami, d'une connaissance ou d'un membre de la famille; autre; ne sait pas; ne répond pas) » et une seconde portant sur les liquides à vapoter : « Où vous procurez-vous le plus souvent vos liquides de vapotage ou vos cartouches jetables? (Dans une boutique spécialisée en vapotage [en personne, pas en ligne]; dans un dépanneur, une tabagie ou une station-service; dans un magasin à grande surface; dans une épicerie ou un supermarché; sur Internet; auprès d'un ami, d'une connaissance ou d'un membre de la famille; autre; ne sait pas; ne répond pas) ». Ces deux questions étaient uniquement posées aux répondants ayant indiqué avoir fait usage de produits de vapotage au cours des 30 jours précédents.

Dépendance au vapotage

La dépendance perçue aux produits de vapotage a été mesurée à l'aide de la question suivante : « À quel point croyez-vous être dépendant(e) du vapotage ou de la cigarette électronique? » (Pas du tout dépendant; un peu dépendant; assez dépendant; très dépendant). Encore une fois, seuls les répondants ayant rapporté un usage de produits de vapotage au cours des 30 jours précédents se voyaient poser cette question.

Perception du risque pour la santé posé par l'usage régulier des produits de vapotage

Afin d'établir à quel point l'usage régulier des produits de vapotage contenant de la nicotine est perçu comme étant néfaste pour la santé, la question suivante a été posée à l'ensemble des répondants : « Selon vous, quel est le niveau de risque pour la santé auquel s'expose une personne lorsqu'elle s'adonne à chacune des activités suivantes? Utiliser régulièrement une

cigarette électronique (ou des produits de vapotage) contenant de la nicotine? (Aucun risque; risque faible; risque modéré; risque élevé; ne sait pas; ne répond pas) ». Une autre question portait plutôt sur l'usage régulier de produits de vapotage sans nicotine : « Selon vous, quel est le niveau de risque pour la santé auquel s'expose une personne lorsqu'elle s'adonne à chacune des activités suivantes? Utiliser régulièrement une cigarette électronique (ou des produits de vapotage) ne contenant pas de nicotine? (Aucun risque; risque faible; risque modéré; risque élevé; ne sait pas; ne répond pas) ».

Dans l'objectif de comparer les perceptions du risque entraîné par l'usage de produits de vapotage contenant de la nicotine à celui lié à l'usage de la cigarette traditionnelle, la question suivante a été posée à l'ensemble des répondants : « Comparativement à la cigarette traditionnelle, à quel point pensez-vous que la cigarette électronique (ou les produits de vapotage) contenant de la nicotine est nocive pour la santé d'un individu? (Beaucoup moins nocive; un peu moins nocive; aussi nocive; un peu plus nocive; beaucoup plus nocive; ne sait pas; ne répond pas) ».

Renoncement aux produits de vapotage

L'intention d'arrêter l'usage de produits de vapotage chez les personnes en ayant fait usage au cours des 30 jours précédents a été mesurée à l'aide de la question : « Au cours des 6 prochains mois, envisagez-vous sérieusement de cesser de vapoter? (Oui; non; ne sait pas; ne répond pas) ». Les répondants ayant répondu par l'affirmative à cette question se faisaient demander : « Est-ce que vous avez l'intention d'utiliser les moyens suivants pour vous aider à arrêter de vapoter? Des aides pharmacologiques comme par exemple les timbres de nicotine (*patch*), les gommes à la nicotine (ex. : Nicorette), les pastilles de nicotine, le Zyban ou le Champix (Oui; non; ne sait pas; ne répond pas); Une consultation avec un professionnel de la santé (médecin, infirmière, pharmacien, etc.) (Oui; non; ne sait pas; ne répond pas); Une consultation avec un professionnel d'un centre d'abandon du tabagisme (Les centres d'abandon du tabagisme, surtout situés dans les CLSC, offrent gratuitement des services de cessation du tabagisme de manière individuelle ou en groupe) (Oui; non; ne sait pas; ne répond pas); Une ligne téléphonique d'aide (ex. : la ligne j'Arrête); Un site Internet (ex. : le site www.jarrete.qc.ca/) (Oui; non; ne sait pas; ne répond pas); Un service de messagerie texte (ex. : l'aide par texto SMAT) (Oui; non; ne sait pas; ne répond pas) ».

Utilisation de produits de vapotage comme moyen pour cesser de fumer

Le recours à la cigarette électronique comme aide au renoncement au tabac a été mesuré chez les personnes ayant tenté de cesser ou ayant cessé de fumer au cours des deux années précédant l'enquête. La question employée se lisait comme suit : « La dernière fois que vous avez essayé d'arrêter de fumer/Lorsque vous avez arrêté de fumer, quels moyens avez-vous utilisés pour vous aider à cesser de fumer? La cigarette électronique ou un autre appareil de vapotage (Oui; non; ne répond pas) ».

Exposition à l'aérosol de produits de vapotage à l'intérieur du domicile

Deux questions ont été utilisées afin de déterminer la fréquence d'exposition à l'aérosol de produits de vapotage chez les personnes vivant dans un domicile où il est permis de vapoter. Une première question portait sur le fait d'être exposé à l'aérosol par les membres du ménage ou de personnes en visite au domicile : « Au cours des 30 jours précédents, à quelle fréquence avez-vous été exposé(e), à l'intérieur de votre domicile (Par domicile, on entend la résidence où vous passez le plus de temps. Si vous passez autant de temps dans un domicile que dans l'autre, veuillez considérer celui où la lettre d'invitation vous est parvenue), à l'aérosol (ou à la vapeur) de cigarettes électroniques (ou de produits de vapotage) des membres de votre ménage ou des visiteurs? (Tous les jours; pas tous les jours, mais au moins une fois par semaine; moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois au cours des 30 jours précédents; jamais) ». La seconde question faisait plutôt référence à l'exposition par les voisins, et était posée à l'ensemble des répondants : « Au cours des 30 jours précédents, à quelle fréquence avez-vous été exposé(e), à l'intérieur de votre domicile (Par domicile, on entend la résidence où vous passez le plus de temps. Si vous passez autant de temps dans un domicile que dans l'autre, veuillez considérer celui où la lettre d'invitation vous est parvenue), à l'aérosol (ou à la vapeur) de cigarettes électroniques (ou de produits de vapotage) de vos voisins, par les fenêtres, les murs ou les couloirs, par exemple? (Tous les jours; pas tous les jours, mais au moins une fois par semaine; moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois au cours des 30 jours précédents; jamais) ».

La combinaison des réponses aux deux questions permet de distinguer l'exposition quotidienne à au moins une source de l'exposition non quotidienne et de la non-exposition. Comme la première question n'a été posée qu'aux personnes vivant dans un domicile où le vapotage est permis, les répondants résidant à un endroit où le vapotage n'est pas toléré sont exclus des analyses.

Modification de l'usage de produits de vapotage depuis le début de la pandémie

Afin d'estimer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le niveau de consommation de produits de vapotage chez les vapoteurs québécois, la question suivante a été posée aux répondants ayant utilisé des produits de vapotage au cours des 30 jours précédents : « Comparativement à ce qu'elle était avant la crise liée à la COVID-19 au Québec (Au Québec, la crise liée au coronavirus ou à la COVID-19 a débuté le 13 mars 2020 avec la déclaration de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois.), votre consommation de produits de vapotage est-elle maintenant... (Plus faible?; plus élevée?; semblable?; ne répond pas) ».

Centre de référence
et d'expertise



www.inspq.qc.ca